



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DE CONSULTATION DU CONSEIL MUNICIPAL,
TENUE LE 27 MARS 2006, AU CENTRE DU TRICENTENAIRE,
À COMPTER DE 19H30**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Yves Lévesque
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Jean-Robert Barnes
- Monsieur Benoit Massicotte
- Madame Mireille Le Blanc

réunis sous la présidence de monsieur Marcel P. Marchand, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2006-03-044

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Monsieur Yves Lévesque

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

- 1- Prière
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Assemblée publique de consultation :
 - Présentation du projet de règlement de modification du règlement administratif 90-07
 - Questions de l'assemblée
 - Fin de l'assemblée publique de consultation
4. Avis de motion de la présentation du projet de règlement de modification du règlement administratif 90-07
5. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ unanimement

Note

**PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT DE
MODIFICATION DU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF 90-07**

Monsieur Marcel P. Marchand explique la procédure de consultation ainsi que l'objectif et la portée du projet de règlement.

Note

QUESTION DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de la part des personnes présentes.

Note

FIN DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'assemblée de consultation est close



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

Note

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION DU PROJET DE
RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT
ADMINISTRATIF 90-07**

Monsieur Yves Lévesque donne avis de la présentation, lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, il sera présenté pour adoption, un règlement de modification du règlement administratif 90-07 conforme au projet de règlement adopté lors de l'assemblée du 6 mars 2006, visant à autoriser la construction sur rue publique ou privée dans la zone Ra-11 du règlement 90-07.

2006-03-045

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Marcel P. Marchand, maire

Jean Houde, secrétaire-trésorier